

LICENCE PROFESSIONNELLE – Santé, vieillissement et activités physiques adaptées (mention nationale)

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l'activité physique des publics seniors

Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l'activité physique des seniors

Gestion de projet et de structure dans le secteur de l'APA et de la santé auprès des seniors

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Compétences spécifiques

Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l'activité physique des publics seniors :

- Concevoir et enseigner des programmes d'activités physiques adaptées à différents publics seniors.
- Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité.
- Adapter les programmes d'APA en fonction des projets et des résultats.
- Inscrire son programme dans les autres actions, activités, situations concernant les personnes.
- Assurer la sécurité physique et morale des individus et des groupes.
- Animer et mobiliser les pratiquants pour un investissement optimal, l'entretien et l'amélioration de la condition physique et des pouvoirs d'agir de chacun.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Mobiliser une expérience approfondie des pratiques physiques et l'analyse de cette expérience pour conseiller les pratiquants.
- Faire apprendre les conditions d'une pratique en sécurité ainsi que les principes et règles à respecter pour éviter les accidents.

Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l'activité physique des seniors :

- Evaluer les caractéristiques bio-psycho-sociales, les attentes et motivations des publics ainsi que leurs conditions de vie.
- Conseiller les séniors sur leurs activités physiques et le maintien de leur qualité de vie, de leurs potentialités et de leur autonomie dans leur projet de santé et de vie.
- Conseiller et accompagner la personne pour l'inscrire dans un réseau social et un réseau d'intervenants et de structures pouvant participer à sa santé et à sa qualité de vie.
- Participer à la mise en projet de la personne.

Gestion de projet et de structure dans le secteur de l'APA et de la santé auprès des seniors :

- Analyser et évaluer les politiques de santé et de bien-être de la structure dans leur environnement institutionnel et local.
- Problématiser ses actions et ses projets au regard des caractéristiques de la structure et des politiques publiques dans le secteur de la santé et des personnes âgées.
- Concevoir, financer et gérer un projet d'intervention en activités physiques adaptées auprès d'un public de seniors.
- Mobiliser les cadres juridiques et réglementaires du secteur du sport, de la santé et le droit du travail.
- Coordonner une équipe d'intervenants (bénévoles ou salariés) en activités physiques et/ou sportive.
- Interagir et se coordonner avec les autres professionnels (paramédical, médical, sportifs) de la structure et l'environnement de vie de la personne.
- Présenter et communiquer avec les équipes de direction des structures (EHPAD et autres) et avec les décideurs pour valoriser ses projets.
- Gérer matériellement un projet (budget et logistique).

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.